



AMB | ASM

Association des municipalités de banlieue
Association of Suburban Municipalities

Montréal-Ouest, le 1^{er} décembre 2022

Monsieur François Legault

Premier ministre du Québec
770 rue Sherbrooke Ouest
MONTRÉAL (Québec)
H3A 1G1

Madame Andrée Laforest

Ministre des Affaires municipales
10 rue Pierre-Olivier-Chauveau
QUÉBEC (Québec)
G1R 4J3

Monsieur Pierre Fitzgibbon

Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie,
Ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal
380 rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
MONTRÉAL (Québec)
H2Y 3x7

Monsieur Éric Girard

Ministre des Finances,
Ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise,
390 boulevard Charest Est
QUÉBEC (Québec)
G1K 3H4

Objet : Agglomération de Montréal — Problématique des quotes-parts

Monsieur le Premier Ministre,
Madame et Messieurs les Ministres,

Vous êtes déjà sensibilisé et bien au fait du contexte particulièrement difficile de la gestion budgétaire et des quotes-parts pour le partage des dépenses de l'agglomération de Montréal.

Conséquemment, je vous épargne un rappel historique des éléments problématique et des nombreux arguments qui vous ont déjà été présentés au cours des dernières années.



AMB | ASM

Association des municipalités de banlieue
Association of Suburban Municipalities

Toutefois, je ne puis passer sous silence, la présentation budgétaire qui a été faite le 29 novembre 2022 aux Maires et Mairesse des villes de l'Association des municipalités de banlieue et le dépôt officiel des prévisions budgétaires 2023 qui a suivi le même soir au Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal.

Encore une fois cette année, l'Administration municipale de Montréal démontre une incroyable insensibilité face aux contribuables et à la population des villes de banlieue, mais cette fois ça dépasse vraiment toutes les bornes raisonnables. Avec une augmentation de 8 % des quotes-parts imposées aux villes liées, alors que l'augmentation pour la ville de Montréal sera de seulement 2,7 %, l'écart fiscal se creuse de façon vertigineuse.

Mais la situation réelle est beaucoup plus grave. En examinant le tableau en pièce jointe, vous constatez que la facture globale des quotes-parts pour toutes les villes, incluant Montréal, augmente de 101 467 700 \$ ou 3,6 % par rapport à 2022.

Toutefois les effets dévastateurs des mécanismes de répartition mis en place par le Gouvernement du Québec au moment de la défusion de nos villes, font en sorte que la Ville de Montréal n'assumera qu'une quote-part de 62 493 900 \$ ou 61,6 % de ces nouvelles dépenses.

Par contre, nos 15 villes liées qui ne regroupent que 12 % de la population de l'île de Montréal et qui devraient normalement assumer 18 % de la capacité fiscale de l'agglomération comme établi selon les règles mises en place par le Gouvernement du Québec, devront en 2023 payer 38 972 800 \$ ou pas moins de 38,4 % de l'augmentation totale des dépenses de l'agglomération pour toute l'île de Montréal.

Le partage des dépenses d'agglomération qui nous est imposé pour 2023 fera en sorte que pour Montréal l'impact moyen per capita (62 493 900 \$ / 1 784 681 pop) sera de 35 \$ par citoyenne et citoyen, alors que pour nos 15 villes liées cet impact moyen per capita (38 972 800 \$ / 241 359 pop) sera de 162 \$, ou 4,6 fois plus que pour ceux et celles de Montréal.

De même, la Ville de Montréal a concentré toute l'attention publique et médiatique sur la hausse globale de 3,6 % des quotes-parts d'agglomération, mais, ce, en passant sous silence le fait que les dépenses de l'agglomération augmentent réellement de 225 M\$ ou 8,75 % en 2023.



AMB | ASM

Association des municipalités de banlieue
Association of Suburban Municipalities

Nous constatons également que l'interprétation de plus en plus large de la notion de dépenses de responsabilité de l'agglomération fait en sorte que l'on assiste à un transfert croissant des dépenses de la Ville de Montréal vers le budget de l'agglomération. Le total des quotes-parts de l'agglomération représentait 39,5 % du budget total de la Ville de Montréal en 2020 et cette part s'est accrue à 40,7 % en 2021, puis à 43,1 % en 2022.

Ce ratio budgétaire sera de nouveau en hausse en 2023 et ce transfert de dépenses qui représentait déjà une croissance annuelle moyenne atteignant près du double de l'inflation à la même époque, constitue un intérêt financier évident pour la Ville de Montréal.

L'effort fiscal demandé aux citoyens et citoyennes de nos villes liées surpasse d'une façon éhontée celui demandé à ceux et celles de Montréal. De plus, il ne faut jamais oublier que l'essentiel des services de l'agglomération est dispensé sur le territoire et à la population de la seule Ville de Montréal. Pour nos villes liées, lesdits services sont considérablement moindres, particulièrement pour la présence policière et surtout l'offre très minimale et insuffisante de transport collectif pour les citoyens de nos villes liées, par rapport à leurs voisins vivant à Montréal.

Même la Ville de Montréal, par la voix de la Présidente de son Comité exécutif, madame Dominique Ollivier, a officiellement et pour la première fois reconnue pendant l'assemblée du Conseil d'agglomération du 29 novembre 2022, que le système existant des quotes-parts pour l'agglomération de Montréal avait atteint sa limite. Nous osons croire que ce ne sont pas uniquement des belles paroles du moment destinées à mieux faire passer cette monstrueuse pilule et qu'il s'agit plutôt et bel et bien d'une ouverture sérieuse pour réviser ce système.

Nous sommes tous conscients qu'il n'y a pas de solution facile ni rapide, pour régler ce problème, car Montréal est confronté à une situation financière complexe. Leurs perspectives financières à long terme sont très inquiétantes et si rien d'efficace n'est fait rapidement pour consolider leur cadre financier d'une façon durable, la situation sera encore pire.

La solution pour cette problématique fiscale montréalaise devra fort probablement être implantée d'une façon progressive, mais cela devra se faire avec des étapes claires et précises et surtout suffisamment rapprochées pour être vraiment efficaces et productives pour toutes nos villes et nos populations.



AMB | ASM

Association des municipalités de banlieue
Association of Suburban Municipalities

Considérant que le Gouvernement du Québec est à l'origine et en grande partie responsable de ce marasme budgétaire existant depuis trop d'années, vous ne pouvez pas exiger de nos seules villes, incluant Montréal et de nos seuls citoyens et citoyennes de trouver et appliquer des solutions viables et durables. Le Gouvernement va devoir s'engager en amont et être une partie active et engagée dans la recherche et l'obtention de vraies solutions.

Entretemps, les augmentations des quotes-parts en 2023 pour l'agglomération de Montréal, comme annoncé mardi soir le 29 novembre 2022 par l'Administration municipale de Montréal, sont abusives et totalement inacceptables. Conséquemment, nous demandons un ajustement à la baisse, substantiel, équitable et immédiat de la répartition de dites quotes-parts.

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, Madame et Messieurs les Ministres, l'expression de mes salutations distinguées,

Le Président de l'Association des municipalités de banlieue,



Beny Masella
Maire de Montréal-Ouest

Cc : Mme Heidi Ektvedt, Mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé.
M. Georges Bourelle, Maire de la Ville de Beaconsfield,
M. Mitchell Brownstein, Maire de la Ville de Côte-Saint-Luc,
M. Alex Bottausci, Maire de la Ville de Dollard-des-Ormeaux,
M. Marc Doret, Maire de la Cité de Dorval,
M. Jeremy Levi, Maire de la Ville de Hampstead,
M. Michel Gibson, Maire de la Ville de Kirkland,
Mme Anne St-Laurent, Mairesse de la Ville de Montréal-Est,
M. Peter J Malouf, Maire de la Ville de Mont-Royal,
M. Tim Thomas, Maire de la Ville de Pointe-Claire,
Mme Paola Hawa, Mairesse de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue,
Mme Julie Brisebois, Mairesse du Village de Senneville,
Mme Christina M. Smith, Mairesse de la Ville de Westmount
Mme Gisèle Chapleau, Mairesse de la Ville de L'Île-Dorval,

Quotes-parts 2023

Répartition par villes liées et variation par rapport à 2022

Villes liées	Quotes-parts – TOTALES			
	2022	2023	Variation	
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(%)
Ville de Montréal	2 296 712,4	2 359 206,4	62 493,9	2,7 %
Villes reconstituées	484 349,3	523 322,0	38 972,8	8,0 %
Baie d'Urfé	14 531,8	16 588,6	2 056,8	14,2 %
Beaconsfield	26 045,4	29 146,1	3 100,7	11,9 %
Côte-Saint-Luc	31 813,9	35 030,4	3 216,4	10,1 %
Dollard-des-Ormeaux	47 340,1	54 695,1	7 355,0	15,5 %
Dorval	78 744,7	80 830,5	2 085,8	2,6 %
Hampstead	12 288,8	13 667,7	1 378,9	11,2 %
L'Île-Dorval	98,4	105,2	6,9	7,0 %
Kirkland	34 758,1	36 907,5	2 149,4	6,2 %
Mont-Royal	62 558,7	67 176,2	4 617,5	7,4 %
Montréal-Est	18 879,0	23 058,7	4 179,7	22,1 %
Montréal-Ouest	6 551,0	7 347,6	796,7	12,2 %
Pointe-Claire	72 385,6	78 214,8	5 829,2	8,1 %
Senneville	3 580,5	4 064,9	484,4	13,5 %
Sainte-Anne-de-Bellevue	8 623,8	10 117,5	1 493,7	17,3 %
Westmount	66 149,6	66 371,3	221,7	0,3 %
Agglomération	2 781 061,7	2 882 528,4	101 466,7	3,6 %